DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260205-20260207-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six le 5 février à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chauvigné en séance publique sous la présidence de :

Mr Henri RAULT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

Etaient présents : 8

H. Rault, P. Souchu, T. Fretay, J. Hodouin, E. Chevalier, J. Brézel, V. Elshout, A. Coudray,

Etaient absents : 4

M. Gazengel, S. Battais, S. Servais, C. Duchêne,

Etaient excusés : 2

S. Servais, C. Duchêne,

Madame Chevalier a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 30 janvier 2026

Date d'affichage : 30 janvier 2026

****

Délibération 2026-02-07

Objet : Déclassement de la RD 97

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du souhait du Département de déclasser la RD97.

Les conditions de déclassement et rétrocession à la commune seront étudiées début 2026 avec l'assistance des services de Couesnon Marches de Bretagne.

Le conseil municipal valide le principe de déclassement de la RD97.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
H. RAULT

